

L'homme a deux oreilles et une bouche, parce qu'il devrait écouter plus qu'il ne parle. (Proverbe danois)



COMPTE RENDU DU FORUM PARTICIPATIF

tenu à **FEURS (42)**

SALLE DE LA COMMUNE, le 24 janvier 2007

Sont excusés : Pierre Fayol, Eric Frecon, Dominique Fruleux, Jean Thierry, Martine Schmuck, (pédiatre). ..et, ci-après un témoignage de Joëlle Colin.

Des conditions climatiques extrêmes, le verglas intense, le froid glacial et la neige tombée en abondance, n'ont certainement, pas permis aux gens de venir, plus nombreux, à ce forum participatif. C'est pourquoi, nous remercions, tous les participants, et notamment Michèle et Etienne d'être arrivés depuis Chazelles sur Lyon, pour nous honorer de leur présence, ce soir.

Etaient présents :

Michèle Autant, enseignante, membre de la section socialiste de Chazelles sur Lyon, ayant une sœur atteinte d'une SEP.

Etienne Autant, proviseur, retraité, membre de la section PS de Chazelles sur Lyon.

Joëlle Laval, Présidente 'AUTISME LOIRE', éducatrice spécialisée, mère d'une fille autiste.

Pascal Martin, enseignant dans un LEP à Feurs.

Pierre Vassoille, Président du 'CLUB CITOYEN' à Feurs.

Dana Lang-Janin, personne en situation de handicap, conteur Auteur, Porte parole des Désirs d'avenir et de la Campagne de Ségolène Royale sur la 6^{ème} circonscription, participe aux travaux de la Commission Nationale dur le Handicap.

Maurice Janin, architecte retraité, handicapé, participe aux travaux sur l'Architecture/ Handicap/ Environnement/ Urbanisme de la 6^{ème} circonscription.

Dana /... expose le projet de Ségolène Royal, démontre la grande chance, et la belle opportunité de pouvoir pour chaque français, venir interpeller, dire leurs difficultés de vie, exposer leurs problèmes, leurs attentes, leurs désirs d'avenir, donner leurs doléances, questionner, interroger et pourquoi pas, venir rejoindre les Désirs d'avenir dans les forums

participatifs et soutenir la Campagne de Ségolène Royal. La parole est enfin offerte, rendue au peuple de France. Exprimer ici, ce qu'il faut changer, où, pourquoi et vers quoi avancer ?

Enfin, crier ce handicap qui fait si mal, handicap qui devrait devenir réflexe pour tous !!! Car, le problème est toujours là...

Que ce soit dans toutes les réunions, école, enseignement, vie chère, pouvoir d'achat, environnement, logement, véhicule, dans la ville...dans la vie sociale ou dans la politique...où et quand parle-t-on de la personne en situation de handicap ???

Car OUI, cette question est oubliée, éludée, on la traite à part !!!

OUI, il faut changer cela, et tout de suite !

En cela, les forums participatifs sur le handicap auront servis à soulever les préoccupations de ces personnes et porter le cri déchirant de tant de gens, entendus ou lus sur le site de Désirs d'avenir : 'Ségolène aide-moi, Ségolène aidez-nous !'. Oui, les personnes handicapées n'en peuvent plus de misère, OUI elles veulent obtenir des revenus décents, OUI, elles veulent vivre leur autonomie, OUI elles veulent participer à la vie sociale, OUI, elles veulent la parité en politique, OUI enfin elles veulent être entendues, écoutées, respectées !

SUJETS ABORDES L'ENFANCE ET LE HANDICAP = L'ECOLE, LA FORMATION

Joëlle prend la parole à son tour/ en fait, sur la décentralisation qui fut l'objet du débat, d'hier soir, ici, dans la Salle de la Commune de Feurs, pour présenter un projet pas et plus de fric, c'est très clair !!!

1/ le sujet : intégration à tout prix ? Pas possible.

2/ pour un jeune handicapé physique, certains handicapés légers, cela reste bien entendu, possible.

3/ l'aménagement des locaux est évidemment nécessaires.

Dans tous les cas, on constate un sacré désengagement de l'Etat sur tous ces problèmes : l'école la plus proche, les professeurs des écoles pas formés, et on les met en face de problèmes énormes car il n'y a pas UN handicap, mais DES handicaps.

Je connais particulièrement bien, le handicap mental, en général, de surcroît, encore mieux l'autisme, et croyez-moi, intégrer une personne atteinte d'autisme, ce n'est pas rien.

Le problème majeur de l'autisme / Dans 70 % des cas, soit ils ont une déficience légère, moyenne, profonde, se pose alors le problème de la relation sociale et de la communication. Là, l'intégration, je trouve que c'est une aberration ! Ce qu'il faut établir c'est un projet, un objectif à long terme, un moyen d'apprentissage pour les personnes, on va au casse-pipe à tous les coups ! Maman, moi-même d'une fille autiste avec un QI de 130, sachant lire couramment à 4 ans ½, et sans faute d'orthographe à 6 ans, ayant vécu l'intégration à tout prix, avec des problèmes de comportement, elle dérangeait la classe et elle a été virée de l'école. Ensuite, je l'ai inscrite à l'école Freinet.

Alors, imaginer 100 000 personnes atteintes d'autisme, comment pourraient-elles entrer dans l'école ordinaire ?

De plus, compte tenu du désengagement de l'Etat, parce que pas de fric, nous avons fait un projet pour 6 enfants, c'est peu mais, réponse de la DDASS : on ne peut pas ! Un autre projet pour 6 adultes avec une déficience moyenne, pour le CAT : ça ne passera pas ! ...pour un Foyer Occupationnel : demande de l'accord du Conseil Général : pas pour le moment !

Dans ce pays, on est passé du tout >>> Hôpital Psychiatrique, au tout >>>Foyer Médicalisé ! Alors, on voit des grands gamins qui mesurent 1,80 m, maniant l'ordinateur, sachant parfaitement lire, écrire, s'habiller avec un minimum d'autonomie atterrir dans des Foyers médicalisés où ils se retrouvent avec des gens en couches culottes. Cà, c'est la réalité !

PARADOXE de la loi 2005 = intégration à tous prix pour finalement les orienter vers des foyers médicalisés, parce que ça revient moins cher, etc...et plus de prise en charge : sécu, DDASS, Conseil Général etc...

Quant à l'intégration en école ordinaire, les parents constatent que leurs enfants se promènent avec leurs AVS dans les couloirs, ou dehors s'il fait beau !

Et, puis les AVS ne sont pas formées, pas les moyens de faire des stages, par rapport à telles ou telles pathologies, elles ne sont pas spécialisées. Certes, ça crée des emplois, mais il reste de grosses lacunes.

Les éduc spé ne sont eux-mêmes qu'insuffisamment spécialisés sur le handicap. J'ai demandé des formations d'AMP par une lettre à Pascal Clément, je suis moi-même formatrice de métier, une école AMP : c'est déjà une ouverture vers plus de spécialisation. Nous manquons, finalement d'une école formatrice, car nous ne nous sommes pas encore mis aux normes européennes, aux normes mondiales à la classification internationale des maladies, on tâte encore, car nous sommes très en retard sur le traitement de l'autisme, on parle en voulant traiter ce problème de psychose. Nous sommes dans un pays sous-développé ! Alors aller voir Clément, ben ça n'est pas passé !

Tous les parents se plaignent du manque de formation et les éduc spé demandent de rajouter dans les modules, des AMP.

AUTISME : il faut reconnaître que les déficients mentaux ne sont pas trop mal lotis globalement. Alors comment vont si prendre les enseignants ? Sur le schéma départemental il existe des foyers occupationnels, des MAS etc ...un éventail assez large et diversifié avec des CAT et Ateliers protégés. Pour finir, l'autisme : on ne connaît pas ! Ce sont les exclus de chez les exclus. Ils finissent en HP, ou on les fout un peu partout ! L'autisme c'est un handicap qui gêne, qui dérange !

Pour la gauche : c'est de notre faute ! J'ai dans mon association 350 adhérents à Autisme Loire...c'est la droite qui fait pour ce handicap, et je dis, que c'est vrai que la gauche n'a jamais rien fait ! Nous aussi, nous sommes allés rencontrer les gens comme je le fais actuellement, et j'ai bien l'intention d'aller enquiquiner tous ces gens là et les autres encore !

Maurice enchaîne / il nous faut trouver le système le meilleur qui pourra remplacer celui-ci et ne pas faire de rafistolage !

Pierre / Faire le constat des choses qui marchent bien et celles qui ne vont pas du tout !

Maurice poursuit / Pour le financement, trouver les bonnes réformes pour être bien et après trouver les finances nécessaires d'ordre général. Exp. : les marges bénéficiaires sur les matériels (fauteuils, chaussures, prothèses, attelles etc...ponctionner ces marges avec les

propositions de **Jean Thierry** , adhérent et désirs d'avenir (Maurice fait circuler la proposition).

Dana / Pour les personnes en situation de handicap que devient le classement par la Cotorep ? Nous demandons un SMIC à toutes les personnes handicapées, sans tenir compte des revenus du conjoint, le SMIC aussi, pour un enfant en situation de handicap (maladies génétiques, polyhandicapés, sourds, aveugles) car les parents ont des charges, des soucis énormes à gérer et souvent un des deux parents doit rester à la maison.

Joëlle/ Alors là, absolument pas d'accord, aberration totale ! Pour ce qui nous concerne, les parents obtiennent suffisamment d'aide, AES (allocation jeune enfant assez intéressante, taxi payé). Ils sont bien aidés, et leurs enfants sacrément pris en charge dans les établissements. Dans ce cas, les parents s'en serviraient pour autre chose.

Maurice / On en revient toujours à la charité ! Il faut donner un Droit, un Statut au handicap ! Il faut, une fois pour toute sortir de ce rôle d'assistantat et de charité publique ! L'enfant handicapé rentre dans ce Droit et ensuite à 18 ans, il doit vivre ! Et, avec quels moyens ? Et à la retraite comment survivra-t-il ? Pension de retraite ou SMIC doivent rester au même niveau car les contraintes ne changent pas elles, toujours les mêmes difficultés devant la vie et les pensions supérieures ne doivent pas, elles n'ont plus, être amputées. Et, puis toutes ces subventions que l'on obtient de toute façon jamais, par trop de difficultés, des barèmes limites ou légèrement au-dessus ou tellement trop en dessous, le labyrinthe des dossiers pour obtenir un subside décourage les meilleures volontés...la MDPH c'est le parapluie contre les gouttes, la garantie de donner si peu aux intéressés mais de crée des emplois sur le dos de ces personnes qui au bout de la chaîne crèvent de misère ! C'est intolérable !

Etienne/ Le lycée professionnel LEP de Chazelles, s'est équipé progressivement pour les handicapés moteur. Les échos : l'intégration se passe bien et pour les autres élèves s'est très positif, cela stabilisent les lycéens.

Par contre, nous pensons que le handicap mental peut déstabiliser les classes et on ne voit pas comment les classes peuvent arriver à faire face à ces perturbations. Alors trouver des solutions avec 20 ou 30 élèves par classe avec 1 cas particulier, c'est impossible à gérer !

Michèle/ le problème c'est que les handicaps sont divers, chaque cas est unique, particulier. Le degré de maturité intellectuelle et psychologique doit être homogène pour s'en sortir.

Dana / Ségolène Royal propose des passerelles pour justement, garder une imprégnation de l'école ordinaire et vers aller vers son Institut Spécialisé, si cela s'avère nécessaire ou trop difficile, mais sauvegarder, toujours, ce contact précieux avec la vie sociale.

Joëlle/ Il faut tendre vers un but d'apprentissage. Des jeunes que j'ai vu arriver très perturbés, très bas, ont énormément progresser et évoluer et finalement on fini par se dire 'qu'est-ce qu'ils font là ? Il faudrait, je les verrai bien aller vers une intégration progressive.

Etienne/ J'ai vu un petit neveu de 12 ans, depuis son enfance en structure spéciale pouvoir intégrer le CM2, certes avec un retard, mais c'est possible.

Joëlle/ Je me souviens d'un groupe pas supportable à regarder...alors, rendons-les supportables à regarder et dans un groupe, ils s'intégreront et pas en sens inverse.

Michèle/ Plus généralement, au-delà du handicap, si l'intégration est un but, de même l'égalité dans l'éducation est un but, or très souvent, tout le monde doit passer dans le même moule, faire la même chose, tenir le même discours, le moyen c'est le but. Pour le handicapé c'est la même chose, c'est un chemin.

Etienne/ Un seul chemin pour tout le monde.

Maurice/ Ici, Maurice rappelle les 6 lignes de Ségolène Royal :

- 1/ C'est à l'Institution de s'adapter aux besoins des élèves.
- 2/ Accueil obligatoire dans les crèches et les écoles maternelles.
- 3/ Accessibilité partout.
- 4/ Formation des enseignants.
- 5/ Aménager les cars scolaires.
- 6/ Aide financière aux équipements.

Joëlle/ Elle n'a rien inventé c'est dans la loi 2005.

Dana/ Mais est-ce que toutes les écoles sont réellement accessibles ?

Pascal/ Les écoles sont tenues d'accueillir les enfants en situation de handicap. Enseignant, j'écoute mes collègues totalement désemparés quant à l'accueil. On ne peut pas leur demander de tout faire, cela ne peut être pensé qu'à partir d'un projet en impliquant des équipes. Je me souviens, vous venez de parler d'un enfant sourd, au collège on avait accueilli un enfant sourd, l'intégration s'était faite, on avait des parents qui codaient, c'était pas simple. En amont, chaque situation est particulière. On a aussi accueilli, au Lycée du Forez à Feurs, une handicapée motrice. Une collègue avait envisagé une sortie, voir les musées. Elle s'était renseignée, tout était accessible, et bien, le seul problème, les bus ne l'étaient pas ! Des petites choses auxquelles on ne pense pas !

Etienne/ Vous avez dit quelque chose d'important, en fait à Chazelles, la sensibilisation progressive, nous avons eu comme cela, une, puis une deuxième élève. Il ne faut pas dire : vous devez accueillir n'importe qui, c'est pas vrai ! Il faut que ce soit un choix, un projet, et que c'est une démarche particulière qui se prépare, qui demande une mobilisation, un volontariat ! Il faut le dire !

Joëlle/ Alors il faut changer la loi 2005 ! On ne peut pas imaginer qu'un prof se retrouve avec 5 ou 6 handicaps différents !

Etienne/ Le dire concrètement, c'est pas imposable dans toutes les écoles, rien du tout ! Il faut une mobilisation de volontaires, formation et soutien pour que cela devienne possible. Il suffit de le décréter !

Pascal/ Au niveau de la décentralisation, il y a peut-être des choses à creuser là, parce que c'est à peu près, au plus près, au niveau local que l'on peut résoudre ces questions, et c'est au niveau local, en faisant confiance aux équipes locales que l'on peut avancer sur ces sujets là. Ce sont des choses concrètes de toute façon.

Pierre/ Au niveau de l'accès des locaux, tant qu'il n'y a pas eu un enfant, une personne en situation de handicap, on ne fait rien ! Rien a été fait, il n'y a pas que les écoles, voyez les mairies, les salles des fêtes, la poste, les services, etc...Ce qu'ils disent : Ah ! Tiens, ben c'est vrai, on n'y avait pas pensé !!! Et, même les architectes !

Maurice/ ...Mairie du Cergne, vous n'êtes que deux sur le village, alors on va pas aller s'embêter !...Alors, avec ses lettres ma femme s'est battue pour obtenir une route où elle puisse sortir l'été, en fauteuil (au village faire des courses, aller chez le coiffeur, ou tout simplement, se promener) et obtenir un déneigement l'hiver...Mais raconter la liste de nos galères devient lassant.

Etienne/ Pour un enseignant, le handicap moteur est moins difficile à surmonter que le handicap mental.

Joëlle/ traumatisé crânien, handicap léger cela peut passer, mais plus lourd cela est trop difficile. On n'ouvre plus d'établissements ou de structures adaptés à leur problématique et là on va droit dans le mur, quand on ne fera plus d'éducation adaptée. Ma fille n'a jamais été placée, mais c'est un cas à part.

Michèle/ Dans la décentralisation, ce qui me semble important, c'est que cela doit s'accompagner de moyens pour transformer les locaux.

Joëlle/ Pour les enveloppes dépensées en besoins urgents qui bouffent d'un coup, le financement, le Conseil Général n'accorde aucune rallonge sur le financement prévu au départ.

Maurice/ Il faudra bien finir par prendre l'argent où il est ! Et chercher à dire 'en grattant par ci, par là', comme ça que l'on y arrivera pas. Si l'on veut une politique audacieuse pour le handicap, il faudra la financer, comme tout le reste d'ailleurs. C'est toujours pareil, dans tous les débats on veut aborder le sujet financier, mais tout le monde le fuit !

Pierre/ Il faut se donner les moyens et l'on pourra avancer !

SUJETS ABORDES / LE NIVEAU DE VIE, L'ACCESSIBILITE, LE CADRE ET LA QUALITE DE VIE /

Dana/...recentre le débat sur l'emploi, le travail, la formation, le niveau de vie, les retraites, l'accessibilité, l'environnement, le cadre et la qualité de vie. Idées ?

Michèle/ J'ai une expérience et une approche de la question avec ma sœur atteinte d'une SEP, malade depuis 18 ans, 15 ans en fauteuil roulant, abandonnée par son mari à l'annonce de la nouvelle, elle élève seule trois enfants. Problème du handicap et de mère de famille, confrontée à une série de problèmes compliqués. Pour ce qui est des dossiers, il faut s'adresser sans arrêt à un ensemble de bureaux différents, certains ont plongés, d'autres prennent en charge, mais elle toute seule, elle ne pouvait pas faire face, avec ce handicap qui atteint psychologiquement mais aussi moralement la personne, qui limite les possibilités. Incapacité à remplir un dossier, se renseigner, faire des démarches inimaginables ! Ce que nous avons dû faire à sa place, devant une maladie évolutive qui change en permanence.

Elle ne pouvait pas travailler, mais marcher encore un peu. Et, puis un moment, il faut le fauteuil, à un autre elle peut en sortir, elle peut manger et ne peut plus manger, etc...et que faire ? A qui s'adresser ?... le Conseil Général par ci, la Mairie par là...les lois changent et en plus les personnes chargées de les appliquer ne savent pas comment les appliquer ! Quant à l'application, les décrets ne paraissent pas, manque de dossiers, de services, les décrets pas arrivés etc...C'est cette multiplicité, cette complexité de circuits, de gens différents et tout d'un coup une personne au courant, on retient vite son nom ! Mme untel va savoir, passez-là moi ! Mais c'est à quel sujet ? Je dois lui parler !...On insiste, on insiste, et par hasard on tombe sur cette personne et avec une chance, c'est la bonne ! Et celui qui n'insiste pas, qui ne s'acharne pas, il n'a rien !!! (Et, quand enfin, on s'est bien acharné, c'est pour apprendre que de toute façon on n'aura rien ou pas grand-chose...si, seule une charité méprisable qui se traduit par des chiquenaudes !)

Ce qu'elle reçoit pour vivre est dérisoire, ne représente pas un SMIC, loin de là...AAH, prestation compensatrice, allocation enfants, allocation logement...on ne va pas loin avec ça ! En cherchant dans tous les bureaux, on trouve à grapiller quelques trucs...épouvantables et éprouvantes démarches pour obtenir en deçà de ce qu'il faut pour vivre décemment...Celui qui ne peut pas se débrouiller, il perd...Et, c'est pas vrai qu'avec moins d'un SMIC, on peut élever dignement ses enfants, quant en plus on est malade et handicapée. Ah, on peut bien déduire les aides, d'une auxiliaire de vie, des impôts, mais quant on n'est pas imposable allez donc le déduire de vos impôts ! (Voilà pourquoi, les associations demandent un crédit d'impôt, mais n'est-ce pas encore une charité de plus ?) ; On ne regarde pas la personne dans son entier !... Et d'un bureau, après un petit bureau et un autre bureau, tout ça ne fait pas une vie !

Pierre/ Alors la MDPH qui se met en place et qui a pour but, si j'ai bien compris, de mettre de l'ordre dans tout ça, qu'en est-il exactement ?

Joëlle/ C'est sensé être une belle idée, mais les personnes qui existaient dans les Cotorep refusent d'intégrer les MDPH, elles ne veulent pas être mutées. Les MDPH se transforment en pétaudière !

Maurice/ C'est toujours et encore le même parcours du combattant. Le but c'est de simplifier pas d'en rajouter ! Les dossiers sont trop nombreux (soi-disant, mais quels dossiers ?), il faut faire appel à l'assistante fournie par les bons soins de notre maladie, en l'occurrence maladie génétique orpheline, pour pouvoir passer en urgence ! C'est une honte !

Dana/ Pour moi, c'est une opération de prestige qui permettent aux élus de montrer à leurs électeurs qu'ils font quelque chose, c'est uniquement une opération de prestige, qui sert en outre à payer des personnels qui ne servent pas à grand-chose et au bout de la chaîne on laisse crever de misère les personnes en situation de handicap. Car enfin, on paie ces personnels pourquoi ? On peut se demander, combien de personnes le handicapé fait-il vivre, quand lui ne peut pas vivre ???

Joëlle/ L'idée était relativement bonne !

Pierre/ Quand vous informatiser un service, il y a déjà, le bazar pendant un an. Le CLIC (Centre Locaux d'Information et de Coordination) crée récemment, possède une personne à Feurs qui dirige aussi St Galmier. Dans les premiers jours de sa mise en place, on téléphonait et on obtenait tout de suite une réponse. A présent, il faut vingt jours pour prendre en considération votre demande ! Elles sont deux pour deux cantons ! Donc, tu vois, à partir de

quelque chose qui part d'une bonne idée, et ben on est, tout de suite, dépassé parce que ça ne suit pas !

Maurice/ en aparté...le Clic, le Clac, et le Croc, et on est toujours le con !

Michèle/ Les gens s'adressent aux organismes présents et le CLIC tout ce qu'il fait pour coordonner ne fait qu'un échelon de plus qu'ailleurs et pas encore de l'argent pour ceux qui en ont le plus besoin.

Maurice/ Les associations de malades sont bien plus efficaces exemple avec les Assistantes sociales ou techniques, les ergothérapeutes et toute une chaîne mise en place autour de ces handicaps particuliers et sévères.

Michèle/ Sans arrêt des problèmes administratifs et de tous ordres, alors que ces personnes malades on doit leur facilité la vie !

Joëlle/ Démarches pas évidentes à faire, aussi pour des parents. Pour ma part, je n'ai déclaré ma fille à la Cotorep qu'à l'âge de trente ans. Démarche trop difficile à accepter, et rentrer dans un système administratif, médical aussi, pas évidente, et pas la seule. Le système aurait été plus simple, mais j'ai choisi l'Ecole Freinet (à 250 €) faire les trajets tous les jours (on aurait droit à un taxi) et pour éviter toutes ces démarches, on renonce et finalement les gens assument l'insupportable. Et, ensuite, devant son petit salaire, on a craqué et on a été obligé de l'inscrire à la Cotorep.

Maurice/ ...d'où la nécessité d'un SMIC ! Et, puis l'aberration, non seulement, du prix d'un fauteuil électrique pour les familles, mais pour la réparation mécanique ou électrique de ce même fauteuil. Une somme est allouée par la Sécurité Sociale sur prescription médicale. Pour des accoudoirs cassés dans le passage de portes trop étroites = 50 € la sécu lâche la totalité du forfait sur l'année soit 300 € pareil pour les pièces électriques (batteries, phares, etc...) soit encore 600 € = pour un phare de 100 € et certains fournisseurs peu scrupuleux empochent la différence ! Si après dans l'année panne de batterie, plus rien sur le forfait, la personne doit se payer sa batterie ! C'est une pure escroquerie ! Et sur toute la France ça représente du fric ! C'est encore une partie du trou de la Sécu, imputable à la sécu pour faute dans la gestion de leur forfait !

Dana/ rappelle un témoignage d'une dame sur Roanne avec une SEP, fauteuil attendu depuis un an, une fois la part de la sécu versée et celle de sa mutuelle, il lui faudra payer encore 2000 € comment pouvoir payer une telle somme lorsque l'on ne la possède pas? Alors avec un enfant handicapé, les parents font appel aux associations pour pouvoir payer le fauteuil ! Pourquoi un SMIC pour les enfants ? Car les parents, notamment ceux dont les enfants sont atteints par une maladie génétique orpheline, ont besoin d'être aidés financièrement, en permanence, et ne serait-ce que pour faire en sorte qu'un des parents puissent rester à la maison car il y reste par obligation et sans salaire. De plus, il faut faire face à tant de choses insoutenables lorsque l'on a un enfant atteint de ce genre de maladie ou un gosse polyhandicapé ! Des parents se saignent pour laisser une rente à ce gosse. Il faut aider dans la dignité et le respect de ces personnes et cela laisse au jeune de 18 ans une possibilité de vivre et de faire face.

Maurice/ Prix de revient d'un fauteuil = 2000 € prix de vente = 10 000 € remboursement sécu = 3990 € Le prix sécu est justifié et défini par rapport à une marge bénéficiaire

suffisante, mais le prix de vente réel est de 10 000 € d'où la nécessité d'intervenir auprès du fabricant pour abaisser ces marges, mais ce sont des sociétés américaines ou allemandes, donc

l'intérêt de développer le marché de fabrication en France (mais voir, absolument, pour l'imposition de ces sociétés la proposition faite par **Jean Thierry**). Maurice aborde, ensuite, la transformation de l'habitat ! Ascenseur non homologué donc pas d'aide mais économie sur le coût de l'investissement ! Monter un dossier d'aide au minimum 6 mois avant les travaux, lorsque vous êtes dans l'urgence, c'est foutu !

Sur les véhicules et leurs équipements de la personne en situation de handicap, il faut ôter la TVA et donner la gratuité de la carte grise. A ce sujet, il existe une inégalité dans les départements, certains ont la gratuité, la Loire ne l'a pas.

En ce qui concerne l'accessibilité Maurice fait circuler ses plans disponibles à :

loire42cb.danadesirdavenir@orange.fr

Plans d'accessibilité, immeubles, habitations = privilégier des douches italiennes en remplacement des baignoires, normaliser les largeurs des portes d'entrée à 1 mètre de large et intérieures en 90 cm, ce qui rendrait la totalité des logements accessibles aux handicapés
(sans surcoût)

. Dans les immeubles, sans ascenseur, réserver les rez-de-chaussée aux personnes en situation de handicap, cela permettrait une meilleure vie à tous. L'autre avantage, si tous les logements sont équipés avec ces normes, cela évite l'exclusion des handicapés qui autrement vivent dans leur coin, repliés sur eux-mêmes, délaissés et laissés pour compte ! Donc, utile à tous ! Evidemment, la vie dans la cité implique un meilleur environnement avec des trottoirs sans cassures, sans bateaux etc... Mais voir les plans...

Etienne/ L'écologie c'est une dimension avec un facteur écologique certes, mais avec un facteur handicap et un facteur humain. Avec ces règles de sécurité, les équipements aux normes handicap appliquées de partout peuvent profiter à toute la société.

Maurice/ Propose une réforme sur la TVA sur la construction qui permettrait pour toutes les habitations HQE et équipées Handicap de ne pas faire de surcoût, simplement en ramenant la TVA de 19,6 % à 5,5 % sur l'ensemble des corps d'Etat. Cela réglerait d'un coup le problème de l'écologie et celui du handicap.

Pour finir, je voudrai aborder un sujet dont on n'a pas parlé, celui des handicapés en prison. Alors là, catastrophe ! Pas de fauteuil en prison ! On retire le fauteuil électrique pour un vieux tagazou récupéré d'on ne sait où. Ce fauteuil reste dans le couloir et le prisonnier doit ramper de la porte à son lit et du lit au wc non adapté, bien entendu. L'administration pénitentiaire le prive de son fauteuil systématiquement. Les cours, les couloirs rien, évidemment n'est adapté !

Joëlle/ rappelle les handicapés mentaux abandonnés sans soins.

Pierre/Souligne que rien n'est adapté et encore moins en prison !

Ensuite s'engage une discussion plus générale autour des crêpes et du cidre.

FIN DE LA REUNION A 21 HEURES.